

DÉPARTEMENT D'EURE-ET-LOIR



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE DREUX

DÉCISION N°DEC2026-117

DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ

Concession n° : 549/COL**Situation :** Cimetière BILLY

Division : COL / Carré : --- / Allée : 5 - Empl : 124

Le Maire de la Ville de Dreux,

VU l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales alinéa 8,**VU** la délibération n°2026-024 du 28 mars 2026 portant délégation du Conseil municipal au Maire,**VU** l'arrêté n°ARR2026-374 du 03 avril 2026 donnant délégation de fonction et de signature à Monsieur Ratko KLISURA,**CONSIDÉRANT** la demande présentée par Monsieur [REDACTED] domicilié 14, rue Pastre 28100 Dreux (Eure-et-Loir), et désirant obtenir le renouvellement de la concession n° **128/COL** dans le Cimetière BILLY pour une durée de 15 ans.**DÉCIDE****ARTICLE 1** - Il est accordé dans le Cimetière BILLY à compter du 19 mars 2013 au nom du demandeur susvisé et à l'effet d'y fonder la sépulture collective indiquée. La date d'échéance est le 18 mars 2028 pour une durée de quinze ans.**ARTICLE 2** - La présente concession est accordée moyennant la somme totale de 400,00 Euros qui a été versée dans la caisse du Receveur Municipal suivant quittance n°2025/171 du 10 décembre 2025.**ARTICLE 3** - Monsieur le Directeur général des services de la Mairie de Dreux et Monsieur le Comptable public assignataire de Dreux Agglomération sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.**ARTICLE 4** - Un exemplaire de la présente décision sera notifié à Monsieur le Comptable public assignataire de Dreux Agglomération et au Titulaire de la concession.**ARTICLE 5** - La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télerecours citoyens" accessible par le site Internet <http://www.telerecours.fr>.

Fait à Dreux, le

18 SEP. 2026

Accusé de réception en préfecture
028-212801344-20260918-DEC2026-117-AI
Date de télétransmission : 21/09/2026
Date de réception préfecture : 21/09/2026

Pour le Maire,
Le conseiller municipal,

DOCUMENT CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

Après dépôt à la sous-préfecture de Dreux le
Notification le



Ratko KLISURA